

#### CONDITIONS:

#### ABONNEMENT.

SIX MOIS ...... 25 Cts LE NUMEBO..... 1 Ct Strictement payable d'avance.

Le Crognard so vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais le port sont à la charge de l'Editeur

## H. BERTHELOT

Bureau: 23, 25 Rue Ste-Thérèse En face de l'Hôtel du Canada Boite 2144 P.O. Montréa

# FEUILLETON DU "GROGNARD

## C'EST UNE AVARE

Vl

SCENE D'INTERIEUR.

-Graces soient rendues à Dieul murmura Blandine, en joignant les mains avec ardeur.

Elle ne put en dire davantage, l'émotion la suffoquait. Lorsque le prêtre la vit plus calme, il lui fit part de différents détails que renfermait la lettre. M. Lucier joune homme fort intelligent et d'une conduite exemplaire, était loin d'être dans une position aisée; protégé par un proviseur de lycée, ancien ami de son père il avait pu faire ses humanités: mais, depuis que ses études étaient terminées, il végétait, et c'était avec une peine inouïe qu'ils par venaient à vivre honorablement sa mère et lui...

-Je eroyais qu'il y avait deux enfants? fit observer Bland ne.

Le plus jeune est mort, il y a déjà quelques années.

-En ce moment, reprit Mile Vimont, je no puis disposer que mère. x do 80,000 francs. Voulez-vous



LES NOCES DE GAMACHE.

Don Quichotte.—Tu manges avec trop d'appétit, mon ami Sancho. N'aio pas peur, Senécal veillera sur le rôti et tu n'en manqueras pas,

SANCHO PANSA.—Vous savez que vous devez me nommer gouverneur d'une province, ne me trompez pas.

CHAPLEAU.—Avant deux mois tu seras gouverneur de Manitoba,

tion? par votre entremise, je pour la combattre longtemps. craindrai moins que mon secret soit découvert.

vous dire que cette somme de possible. 80,000 francs que vous voulez plus que vous ne devez.

vous, monsieur le curé, repartit Biandine avec feu. Oubliez-vous done que c'est à l'aide des 60,000 francs détournés que notre fortune bon prêtre: s'est trouvée acquise? Cette ce pas? Tout leur appartient, et je aide. n ne veux garder pour moi que la petite rente que je tiens de ma

M. Rambert approuvait trop le

être assez bon, monsieur le curé, sontiment de délicatesse qui dic- les entretiens rapportés dans le pour les faire parvenir à destina-tait cette résolution magnanime, chapitre précédent. Pendant ce

«Vous pouvez être assurée, remarquable n'est venu troubler mademoiselle, que mon ami s'ac-la paisible existence des deux -Permettez-moi, mon enfant, quittera de cette restitution avec sœurs. Mmc Lenoir n'a teujours fit avec bouté M. Rambert, de toute la prudonce et la discrétion que quarante neuf ans; elle est les 1,200 francs de rente du côté

-Avant la fin de l'année, j'esabandonner si généreusement, est père complétor les 110,000 francs qui forment la moitié de la fortu--Plus que je ne dois! dites | ne de mon père; cet er maudit me pèse, il me tarde d'on être déli-

Comme elle prenait congé du

« Je vous l'avais bien dit. monsomme eût multiplié entre les sieur le curé, que Notre-Dame mains de la famille Dahval, n'est-|des Victoires me viendrait en

VII

C'EST UNE AVARE.

Trois ans se sont écoulés depuis

laps de temps, aucun événement aussi passionnée pour le monde, aussi frivole qu'autrefois. Elle vient d'éprouver un chagrin dont elle no se consolera jamais, — elle l'affirme du moins; - Cocotte, sa chère Cocotte, est passée de vie à trépas. Elle fatigue tout le monde de ses doléances et de ses gémissements. M. Lenoir, suivant sa coutume invariable lorsque sa femme se livre à quelqu'une de ses excentricités, no fait pas semblant de l'entendre, et ne quitte guère son étude ou son cabinet particulier, attendant philosophiquement que la crise soit passée,

la conjurer. C'est Hélène qui recoit les confidences de l'affligée.

"Ah! ma petito, lni dit-olle, personne ne sait jusqu'à quel point j'étais attachée à cette petite bête. Comme elle était intéressante, ma Cocotte l quello intelligenco vraiment merveilleuse elle possèdait! Si mon oncle le juge vivait encore, il mo plaindrait, lui, car il connaissait l'extrôme sensibilité de mon cour. Non, une mère qui perdrait son enfant ne saurait êtro plus affligée que je ne le

En entendant une semblable énormité, la bonne Hélène, quoique habituée aux exagérations de son extravagante cousine, fut indignée, et, craignant de répondre quelque chose do désagréable. sous un prétexte insignifiant elle quitta l'appartement.

Depuis deux ans Hélène accomgne Mme Lenoir dans le monde; cette dernière, en dépit de son fol aveuglement, a compris qu'à son âge il fallait un prétexte pour continuer à fréquenter les bals et les soirées: Hélène s'est trouvée là à point nommé, et Mme Lenoir répète à qui vout l'entendre que les exigences du monde sont intolérables, et qu'ello ne quitterait jamais son intérieur, si elle ne pensait à sa jeune parente, qui a besoin de distraction et que d'ailleurs il faut songer à établir.

Blandine a consommé l'abandon de sa fortune: elle n'a plus que maternel; aussi est-elle obligée de so restreindre en bien des circonstances, afin de ne pas dépasser les limites de son modeste budget. Au commencement, les économies qu'elle est forcée de faire ont passé inaperques; actuellement il n'en est plus ainsi, et on la taxe tout haut d'avarice. Elle est, pour le petit cercle où elle vit et même pour les habitants de Sainte-Amaranthe — dans les petites villes chacun s'occupe tant de son voisin! — une énigme indéchiffrable que tous s'efforcent de pénétrer.

Un village voisin ayant été la puisqu'il ne peut la prévenir ni proie des flammes, des souscrip-